

LE FANTASQUE.

cesse à cheval sur un poulet, comme j'en présente l'exemple dans le présent article et dans la plupart de ceux que m'inspire certain gibier de basse-cour.

Je rencontrai donc le baron Sydenham au moment où je m'y attendais le moins; nous nous fîmes très froide mine. Pour ma part je ne l'aurais jamais reconnu si l'on ne me l'avait désigné, car à le voir je vous jure qu'on le prendrait véritablement pour un bon et honnête homme. Jugez des apparences après cela.

Durant mon séjour à Montréal je ne pus assister à aucune séance de la corporation, chose que je regrette autant que mes lecteurs; vu que les scènes journalières, ou plutôt nocturnes qui s'y passent mériteraient d'être enrégistrées dans le *Fantasque*.

Il paraît que monsieur C. S. Rodier (qui se fait appeler *Raudyer*, à l'anglaise) est le Jones de Montréal avec cette différence qu'il est beaucoup plus bêtément bouffon que le nôtre. Monsieur De Bleury qui n'a jamais eu la réputation d'être bien ferré en fait d'esprit trouve cependant le moyen de briller au milieu du conseil de Montréal. Cela se peut puisqu'une lanterne de vieux papier huilé guide assez passablement au fond d'un souterrain. La comparaison est trop poétique peut-être. Que voulez-vous, quand je me lance il n'y a plus à retenir ma verve. On cite néanmoins de monsieur De Bleury un mot fort heureux: Un jour Mr. Rodier s'écriait que le gouverneur l'avait honoré d'une confiance sans borne parce que *sa politique avait toujours été pure.....Et simple*, s'est écrié Mr. De Bleury. Chacun de rire de la répartie, et Mr. Quesnel de dire tout bas que la pelle se moquait du fourgon. Il serait trop long et trop curieux de citer toutes les facéties auxquelles se livre la corporation de Montréal que le gouverneur a choisie exprès dit-on pour amuser et distraire un peu les braves gens de son administration. Avant de quitter Monsieur Raudyer je citerai une petite phrase qui fera connaître l'homme de fond en comble. Dans un voyage à la campagne il rencontra l'Hon. Juge Vallières. C'était pendant sa suspension. Mr. Rodier l'aborda et lui dit: Je suis monsieur Raudyer très-connu du gouverneur qui m'a nommé commissaire pour toutes sortes choses: Je suis allé à Paris et en France et je n'ai jamais rencontré un homme qui me plaise autant que vous. Tenez, je suis dans les secrets de la *ministration* et je puis vous assurer que vous ne serez jamais réélu juge. J'étudie le droit et je pense être reçu avocat au mois d'Octobre. Tenez, vous me plaisez tant que si vous voulez je vous offre de vous prendre en société avec moi et je vous assure que nous ferons ensemble le plus beau barreau de tout Montréal. La conversation aurait sans doute continué sur ce ton là si l'hon. juge eût pu retenir plus longtemps l'envie de rire qui le tourmentait depuis que le savant diplomate voyageur juriconsulte avait la bouche ouverte.

Une fort agréable manière de passer un quart-heure de temps perdu est d'aller s'asseoir aux séances quotidiennes de la cour de police, que transforme en cour martiale monsieur le colonel juge Gagy. Rien ne peut surpasser le comique des procédés de ce tribunal où les offenses du jour précédent sont jugées sommairement, et où l'on condamne les prévenus à des peines qui varient de deux mois à soixante jours de reclusion après leur avoir fait subir la torture d'un sermon sur la morale, prononcé par le plus étonnant et le plus farceur de tous les juges. Je pourrais citer quelques uns des cas que l'on m'a racontés, mais comme on les croirait peut-être apocryphes et incertains je me contenterai d'en rapporter un seul dont je fus presque témoin et qui fera peut-être juger des autres.